

PLAN DE PAYSAGE DU LITTORAL DE CAMARGUE

# Le Plan d'actions

Septembre 2022



# SOMMAIRE DU PLAN D' ACTIONS

N° OQP impliqués

## 28 actions

*portées par les acteurs du territoire et réparties selon les 21 OQP du projet*



### Aménager et gérer en respectant les spécificités paysagères locales (14)

- 4 1.1. Intégrer l'expertise paysagère dans les principaux projets d'aménagement du Symadrem
- 1 1.2. Travailler les entrées de la ville de Port Saint Louis par voies terrestre et maritime
- 1 1.3. Travailler les entrées de la ville des Saintes-Maries-de-la-Mer
- 1, 3 1.4. Intégrer l'expertise paysagère dans le projet de prolongation de la promenade du bord de mer jusqu'à la station de l'Eolienne – Saintes-Maries-de-la-Mer
- 3 1.5. Intégrer l'expertise paysagère dans les projets de mobilité
- 6 1.6. Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti du hameau de Salin de Giraud (Arles)
- 8 1.7. Une nature en ville adaptée aux conditions pédoclimatiques et à l'identité de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- 8 1.8. Une nature en ville adaptée aux conditions pédoclimatiques et à l'identité des Saintes-Maries-de-la-Mer
- 7 1.9. Lutte contre la Baccharis, Herbes de la Pampa, Olivier de Bohème, Griffes de sorcière, Faux indigo, Jussie
- 2 1.10. Accueil des plages
- 2, 5 1.11. Elaborer une politique concertée de gestion des déchets sur le littoral
- 4 1.12. Paysage de la transition énergétique
- 1, 6 1.13. Intégrer l'expertise paysagère dans les projets de conception et d'implantation des antennes de télécommunication
- 1 1.14. Guide des palettes végétales adaptées et services écosystémiques associés en relation avec le changement climatique



### Appréhender et ressentir les paysages et leurs évolutions (11)

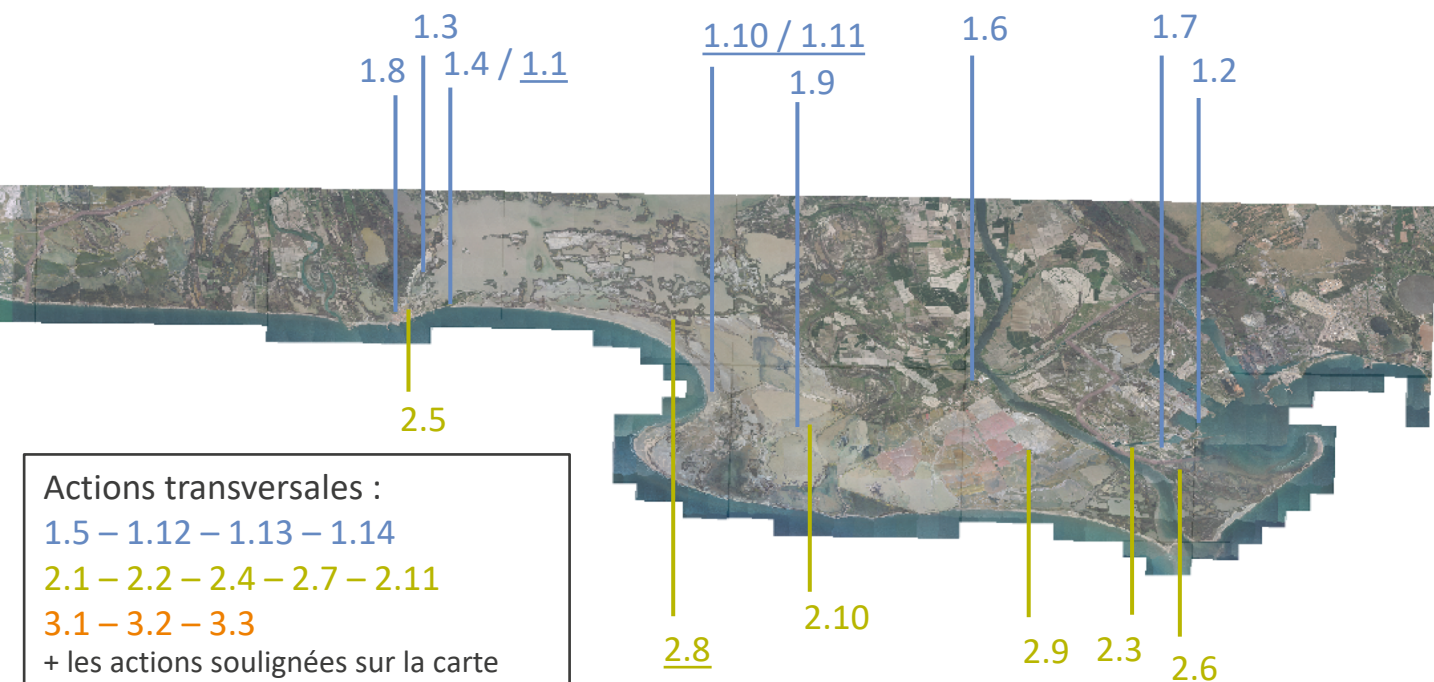
- 1, 2, 5 2.1. D'un Rhône à l'autre : schéma de mobilité et d'immersion paysagère
- 1, 2 2.2. Accès et mobilité douce sur ou en pied de digues, en partenariat avec le Symadrem
- 1, 2 2.3. Valoriser le paysage vu depuis la piste cyclable Via Rhôna
- 3 2.4. Préserver et améliorer la qualité des paysages nocturnes
- 3 2.5. Paysage nocturne aux Saintes-Maries-de-la-Mer
- 3 2.6. Paysage nocturne à Port-Saint-Louis-du-Rhône
- 4, 5, 6 2.7. Développer un programme pédagogique d'interprétation des paysages sur sites
- 4 2.8. Circuit des phares et des points hauts
- 4, 5 2.9. Accès et valorisation du paysage des Salins
- 5 2.10. Patrimoine bâti des Etangs et Marais des Salins de Camargue
- 8 2.11. Développer le land-art sur le territoire ou dans les projets d'aménagement



### Se rencontrer, échanger et créer ensemble au sein du territoire (3)

- 1, 4, 5 3.1. Journées déambulatoires sur site pour les élus et techniciens
- 2, 3, 5 3.2. Approche prospective : vers quel paysage pour demain ?
- 2, 3 3.3. Observatoire participatif des paysages

# CARTE DE LOCALISATION DES ACTIONS



## Actions transversales :

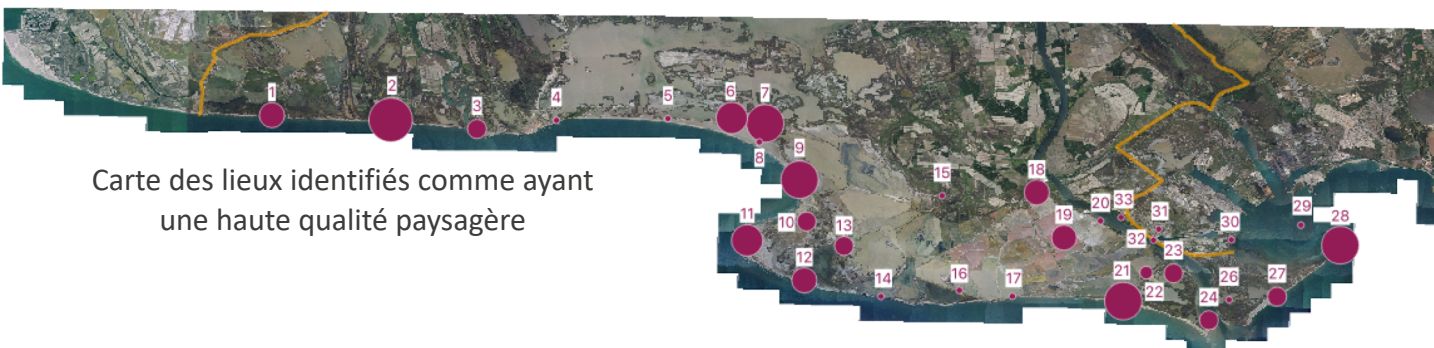
1.5 – 1.12 – 1.13 – 1.14

2.1 – 2.2 – 2.4 – 2.7 – 2.11

3.1 – 3.2 – 3.3

+ les actions soulignées sur la carte ont été positionnées à un lieu stratégique ou exemple, mais seront développées dans plusieurs autres lieux similaires (plages, points hauts...).

## Pour Rappel (extrait diagnostic)



Carte des lieux identifiés comme ayant une haute qualité paysagère



Carte des lieux identifiés comme ayant une faible qualité paysagère

# TABLEAU DES PORTEURS D' ACTIONS



Porteurs d'action	Actions portées
PNR Camargue	<b>13 actions</b> 1.10 ; 1.12 ; 1.13 ; 1.14 2.1 ; 2.2 ; 2.4 ; 2.7 ; 2.8 ; 2.11 3.1 ; 3.2 ; 3.3
Symadrem	<b>1 action</b> 1.1
Commune Port-Saint-Louis-du-Rhône	<b>4 actions</b> 1.2 ; 1.7 2.3 ; 2.6
Commune Saintes-Maries-de-la-Mer	<b>4 actions</b> 1.3 ; 1.4 ; 1.8 2.5
Commune Arles	<b>1 action</b> 1.6
Agglomération d'Arles ACCM	<b>1 action</b> 1.11
Département des Bouches du Rhône	<b>1 action</b> 1.5
Groupement EMSC	<b>2 actions</b> 1.9 ; 2.10
Société Les Salins	<b>1 action</b> 2.9

Le Plan de Paysage du Littoral de Camargue n'a pas de date de fin. Il sera suivi et évalué par la commission Architecture et Paysage du PNR Camargue ou par un comité de suivi dédié, incluant un point annuel de mise en œuvre des actions et un bilan évaluation plus complet tous les 3 ans, avec un travail d'ajustement des priorités.

# TABLEAU DES PRIORITÉS POUR 2022 - 2023

## Priorisation des actions portées par le Parc Naturel Régional de Camargue pour 2022 – 2023 :

Les actions prioritaires sont surlignées en **rose**.

Porteurs d'action	Actions
Parc Naturel Régional de Camargue	<p>1.9. (EMSC) Lutte contre la Baccharis, Herbes de la Pampa,...</p> <p>1.10. Accueil des plages &lt;&gt; avec l'action 1.11. Gestion des déchets (ACCM)</p> <p>1.12. Paysage de la transition énergétique</p> <p>1.13. Intégration paysagère des antennes de télécommunication</p> <p>1.14. Guide des palettes végétales adaptées</p> <p>2.1. D'un Rhône à l'autre : schéma de mobilité / d'immersion &lt;&gt; avec 2.2. Accès et mobilité douce sur ou en pieds de digues + 2.8. Circuits des phares et des points hauts + 2.9. Paysage des Salins (Salins) + 1.5. Intégration paysagère des projets de mobilité (département)</p> <p>2.4. Préserver et améliorer la qualité des paysages nocturnes</p> <p>2.7. Programme pédagogique d'interprétation des paysages</p> <p>2.10. (EMSC) Patrimoine bâti des Etangs et Marais des Salins</p> <p>2.11. Développer le land-art sur le territoire</p> <p>3.1. Journées déambulatoires sur site pour les élus et techniciens</p> <p>3.2. Approche prospective : vers quel paysage pour demain ?</p> <p>3.3. Observatoire participatif des paysages</p>

# TABLEAU DES PRIORITÉS POUR 2022 - 2023

## Priorisation des actions portées par les acteurs du territoire pour 2022 – 2023 :

Les actions prioritaires sont surlignées en rose.

Porteurs d'action	Actions
Symadrem	1.1. Intégrer l'expertise paysagère dans les principaux projets d'aménagement du Symadrem
Commune Port-Saint-Louis-du-Rhône	1.2. Travailler les entrées de la ville de Port Saint Louis par voies terrestre et maritime 1.7. Une nature en ville adaptée aux conditions pédoclimatiques et à l'identité de Port-Saint-Louis-du-Rhône 2.3. Valoriser le paysage vu depuis la piste cyclable Via Rhôna 2.6. Paysage nocturne à Port-Saint-Louis-du-Rhône
Commune Saintes-Maries-de-la-Mer	1.3. Travailler les entrées de la ville des Saintes-Maries-de-la-Mer 1.4. Intégrer l'expertise paysagère dans le projet de prolongation de la promenade du bord de mer jusqu'à la station de l'Eolienne – Saintes-Maries-de-la-Mer 1.8. Une nature en ville adaptée aux conditions pédoclimatiques et à l'identité des Saintes-Maries-de-la-Mer 2.5. Paysage nocturne aux Saintes-Maries-de-la-Mer
Commune Arles	1.6. Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti du hameau de Salin de Giraud (Arles)
Agglomération d'Arles ACCM	1.11. Gestion des déchets sur le littoral <> avec 1.10. Accueil des plages (PNRC)
Département des Bouches du Rhône	1.5. Intégrer l'expertise paysagère dans les projets de mobilité
Groupement EMSC	1.9. Lutte contre la Baccharis, Herbes de la Pampa, Olivier de Bohème, Griffes de sorcière, Faux indigo, Jussie 2.10. Patrimoine bâti des Etangs et Marais des Salins de Camargue
Société Les Salins	2.9. Accès et valorisation du paysage des Salins

# 1.1. Intégrer l'expertise paysagère dans les principaux projets d'aménagement du Symadrem



## Objectif(s)

Intégrer l'expertise paysagère dans les projets d'aménagement.



## Contenu et déroulé

Etape 1 : Mener un benchmark sur les techniques innovantes de protection hydraulique prenant en compte la dimension paysagère

Etape 2 : Positionner l'intégration paysagère comme critère de notation dans les appels d'offres de maîtrise d'œuvre des principaux projets d'aménagement

Etape 3 : Prendre en compte le paysage dans les critères de décisions stratégiques en amont des choix techniques



## Localisation, Site(s) impliqué(s)

Exemple de premiers projets qui pourraient faire l'objet d'un travail d'intégration paysagère : projet de rénovation de la Fourcade, projet de Port Abri.



## Ressources, illustrations, exemples inspirants

Guide du ministère sur l'intégration paysagère des digues, îles éoliennes (Italie)

Besoin de valoriser et de communiquer sur les actions déjà menées par le Symadrem.



## Porteur de l'action : Symadrem



PNR Camargue (notamment sur la rédaction d'un CCTP ou recrutement d'une expertise paysagère)



## Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement

Intégré dans le projet d'aménagement (étude et réalisation)



## Indicateur(s) de réalisation

Réalisation du benchmark ; Documents cahier des charges comportant une prise en compte du paysage

## 1.2. Travailler les entrées de la ville de Port Saint Louis du Rhône par voies terrestre et maritime



### Objectif(s)

Améliorer les entrées de ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône, terrestre et maritime.

Définir et valoriser l'identité (maritime, fluviale, industriel, historique...) de Port-Saint-Louis-du-Rhône.



### Contenu et déroulé

Etape préalable : étude de définition des éléments identitaires de la ville

Etape 1 : étude diagnostic d'amélioration des entrées de ville

Etape 2 : conception d'un projet de travaux / d'actions (végétalisation, règlement de publicité, marquage de l'identité...)

Etape 3 : mise en œuvre des travaux et des actions



### Localisation, Site(s) impliqué(s)

2 entrées par voie maritime :

- Fluviale par le Rhône et écluse
- Maritime par la Baie de Fos (presqu'île du Mazet)

2 entrées par voie terrestre :

- Nord
- Est (distriport)



### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Pour certains aménagements, le volet artistique pourra être mobilisé.



Porteur de l'action : Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône



GPMM (entrée maritime), SPL Nautisme Mer et Développement, CNR (entrée fluviale), PNR Camargue (animation), CAUE

Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement



### Indicateur(s) de réalisation

Suivi par les 4 étapes successives.



# 1.3. Travailler les entrées de la ville des Saintes-Maries-de-la-Mer



## Objectif(s)

Améliorer la qualité paysagère des entrées de ville (terrestre) des Saintes-Maries-de-la-Mer tout en garantissant la fonctionnalité et la sécurité des lieux. Valoriser l'identité historique, patrimoniale et culturelle locale.



## Contenu et déroulé

Pour les deux entrées identifiées :

Etape 1 : étude de diagnostic-conception d'un projet de travaux / d'actions (par exemple : profil global de la voie, équipements, projet végétal, marquage de l'identité, exposition d'œuvres, d'outils pédagogiques, etc.)

Etape 2 : mise en œuvre des travaux et des actions

## Localisation, Site(s) impliqué(s)

Entrées par voie terrestre :

- Ouest : important potentiel de valorisation du patrimoine identitaire (Pont du mort/maur, Croix de Camargue, cabanes de Gardian...) et d'activité traditionnelle (avec travail de la sagne), création d'un contenu pédagogique et d'une continuité de mobilité douce (et stop du bus)
- Nord : travailler la transition depuis une ambiance routière prédominante aujourd'hui vers une ambiance de village avec son identité: profil, matières, mobilier, végétal, etc.

## Ressources, illustrations, exemples inspirants

Pour certains aménagements, le volet artistique et participatif (projet école) pourra être mobilisé. L'action pourra s'inspirer du travail déjà réalisé à Pioch Badet (charte paysagère du Parc).

**Porteur de l'action : Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer**

**Entreprise Petit (entrée ouest : artisan sagneur), Office du Tourisme (pour le volet pédagogique de l'entrée Ouest), Ecole (entrée Ouest : exposition de productions des enfants ?), CAUE (pour définir un diagnostic sur l'entrée Nord), département (entrée Nord), PNR Camargue (animation)**

**Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement**

## Indicateur(s) de réalisation

Suivi des 2 étapes pour chaque entrée de ville Ouest/Nord.



# 1.4. Intégrer l'expertise paysagère dans le projet de prolongation de la promenade du bord de mer jusqu'à la station de l'Eolienne - Saintes-Maries-de-la-Mer



## Objectif(s)



Offrir un espace de promenade et de mobilité le long de la digue à la mer, du rond point de la vallée des Lys à la station de l'Eolienne (en poursuivant la réalisation de la tranche n°6 de la promenade du bord de mer).

Intégrer l'expertise paysagère dans la conception du projet de prolongation de la promenade, afin que le projet respecte son environnement proche, le valorise ainsi que l'identité de la ville des Saintes-Maries-de-la-Mer.



## Contenu et déroulé

Etape préalable indispensable : étudier la faisabilité foncière de déplacement de la clôture de camping de la Brise.

Etape 1 : Intégrer une expertise paysagère dans le cahier des charges de conception puis de maîtrise d'œuvre du projet de prolongation de la promenade.

Etape 2 : Mettre en œuvre les travaux



## Localisation, Site(s) impliqué(s)

Les Saintes Est, en direction de la station de l'Eolienne et du Pertuis de la Fourcade.

## Ressources, illustrations, exemples inspirants

Enjeux sur le secteur : site sujet à l'ensablement, accès à la digue à la mer, besoin d'accès pour éventuelle intervention des engins de secours et sécurité.

Le paysage sera à réfléchir en termes de conception de l'aménagement (agencement fonctionnel et sécurisé, choix des matières, etc.), de choix des mobiliers ( clôtures, bornes, signalétique, etc.), de projet végétal, de conception lumière, afin de créer une ambiance de la promenade correspondant à l'identité des Saintes. Des interventions artistiques pourront venir enrichir le projet.

A noter, l'installation à venir d'un panneau pédagogique « Life H-Mara » sur le site de la Fourcade et le projet de rénovation de la Fourcade par le Symadrem.

**Porteur de l'action : Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer**

**PNR de Camargue, SEMIS (gestionnaire du port et des campings)**

**Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement**

## Indicateur(s) de réalisation

Suivi via les 3 étapes identifiées



## 1.5. Intégrer l'expertise paysagère dans les projets de mobilité



### Objectif(s)

Intégrer l'expertise paysagère dans les projets d'infrastructure et développer la découverte du paysage depuis les routes.

Développer les mobilités douces dans un cadre sécurisé et permettant l'immersion paysagère.



### Contenu et déroulé

Etape 1 : Associer le Parc en amont des projets de nouveaux travaux

Etape 2 : Réfléchir aux potentialités de points d'arrêt et d'observation du paysage le long des projets

Etape 3 : Prévoir une expertise paysagère dans les appels d'offre de conception et maîtrise d'œuvre

En parallèle, le Parc développe avec ses partenaires des sites d'observation dont certains seraient le long des routes (ex : route vers Piémanson). Le département serait partenaire (ex : route vers Piémanson en partenariat avec les Salins).



### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Tous les projets de mobilité et d'infrastructures du territoire + partenariat sur projet pilote de point d'arrêt / observation du paysage sur la route vers Piémanson.

En parallèle à cette action : Une action similaire pourra également être portée par les autres aménageurs et gestionnaires de routes (ACCM, communes)



### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Pour certains aménagements, le volet artistique pourra être mobilisé.

La question de la végétalisation sera abordée (si cohérent avec le paysage), en s'inspirant du guide des palettes végétales (cf fiche action correspondante).

A noter, que la démarche est déjà mise en œuvre par le Département dans le cadre de projets d'envergure, il s'agirait de le développer de manière systématique dans la mesure des possibilités foncières.



**Porteur de l'action : Département des Bouches du Rhône**



**PNR Camargue (chargé mission paysage et tourisme), OT, CAUE**



**Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement**



### Indicateur(s) de réalisation

Suivi via les 3 étapes ; liste des points d'arrêts et d'observation du paysage le long des projets ; nombre de sites d'observation mis en place.

## 1.6. Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti du hameau de Salin de Giraud, incluant le paysage nocturne (Arles)



### Objectif(s)

Le hameau de Salin de Giraud, seule « cité ouvrière » de la Région Provence Alpes Cote d'Azur ( les « corons du sud ») représente un patrimoine architectural et urbain de grande valeur qu'il convient de protéger et de valoriser au travers d'outils spécifiques, y compris la valorisation du paysage nocturne.



### Contenu et déroulé

Salin de Giraud, compte tenu de cette valeur patrimoniale, avait fait l'objet d'une étude détaillée de son patrimoine bâti et de ses espaces publics dans le but de mise en place d'une Zone de Protections du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP), étude réalisée par Th. Dourousseau (architecte) et valorisée avec la publication du CAUE 13.

La mise en place de la ZPPAUP ne s'est jamais faite.

Sur la base de ce matériau très riche, l'action consiste à :

- Étape 1: Une mise à jour de ces travaux d'étude (en concertation avec les habitants et associations – ex : Conteuses de pays)
- Étape 2: décision municipale de lancer la mise en place d'un périmètre de « Site Patrimonial Remarquable (SPR, procédure ayant succédé aux ZAPPAUP à l'occasion de la Loi LCAP de juillet 2016)
- Étape 3: Procédure de création de la SPR et validation (Ville et DRAC)
- Étape 4: Valorisation de ces travaux et de SPR: publications ,panneaux d'interprétation, expositions conférences, etc.

### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Hameau de salin de Giraud, commune d'Arles

### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Cf la publication: CAUE 13 (d'après l'étude menée par Thierry Dourousseau), Une cité industrielle en Camargue, ed. Parenthèses/CAUE 13, février 2011.

L'OAP existante dans le PLU de la ville d'Arles serait prolongée dans le cadre de ce ZPPAUP. L'action de SPR pourra être complétée par une action de gestion écologique et différenciée sur l'ensemble du hameau de Salin-de-Giraud (cf actions 1.7 ; 1.8).

### Porteur de l'action : Commune d'Arles

PNR Camargue, Salins, Solvay-Imerys, Pechiney, CAUE 13, DRAC , ABF

Coût estimé : Financements potentiels DRAC PACA

### Indicateur(s) de réalisation

Suivi via les 4 étapes identifiées



# 1.7. Une nature en ville adaptée aux conditions pédoclimatiques et à l'identité de Port-Saint-Louis-du-Rhône



## Objectif(s)

Améliorer le cadre de vie et intégrer l'identité de Port Saint Louis dans les espaces verts.

Améliorer la biodiversité sur les espaces urbains et participer à la trame verte et noire.

Gérer les espaces verts de manière écologique



## Contenu et déroulé

Mettre en place un plan de gestion différenciée

Etape 1 : réaliser un diagnostic du patrimoine et des usages

Etape 2 : concevoir une stratégie de gestion différenciée et cartographiée

Etape 3 : définir un plan d'actions (réaménagements, végétalisation et science participative, plan de communication, actions pédagogiques...)



## Localisation, Site(s) impliqué(s)

Les espaces publics du territoire

(+ éventuellement des actions d'incitation sur les espaces privés)



## Ressources, illustrations, exemples inspirants

Labellisation Ecojardin.

Programme Sesame (département) qui identifie des palettes végétales et services écosystémiques (échelle nationale).

Les habitants peuvent aussi participer à la création d'un espace public qui leur tient à cœur (ex : terrain de boules) dans une démarche participative.



**Porteur de l'action : Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône**



**PNR Camargue, CAUE, CEREMA, CPIE, Ecoles, propriétaires privés...**



**Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement**



## Indicateur(s) de réalisation

Lancement du plan de gestion différenciée.

Suivi via les 3 étapes identifiées.

Réalisation des actions du plan de gestion.

## 1.8. Une nature en ville adaptée aux conditions pédoclimatiques et à l'identité des Saintes-Maries-de-la-Mer



### Objectif(s)

Améliorer le cadre de vie et intégrer l'identité des Saintes dans les espaces verts. Améliorer la biodiversité sur les espaces urbains et participer à la trame verte et brune (continuité des sols vivants). Gérer les espaces verts de manière écologique.



### Contenu et déroulé

Mettre en place le projet végétal du paysage urbain des Saintes  
Étape 1 : réaliser un diagnostic du patrimoine végétal existant et des opportunités et possibilités de son développement  
Étape 2: Concevoir le plan « Nature en ville » des Saintes  
Étape 3 : définir le plan d'actions (programmes de plantation, mobilisation des habitants, plan de communication, actions pédagogiques...)  
Étape 4 : concevoir une stratégie de gestion différenciée des espaces verts de la ville ( différenciation des espaces, calendriers, cartographie)



### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Les espaces publics du territoire  
(+ éventuellement des actions d'incitation sur les espaces privés)



### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Programme Sesame (département)  
Labellisation Ecojardin.  
Les habitants peuvent aussi participer à la création d'un espace public qui leur tient à cœur (ex : terrain de boules) dans une démarche participative.



**Porteur de l'action : Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer**



**PNR Camargue, CAUE, CEREMA, CPIE, Ecoles, propriétaires privées, usagers des lieux, habitants...**



**Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement**



### Indicateur(s) de réalisation

Suivi via les 4 étapes identifiées

## 1.9. Lutte contre la Baccharis, Herbes de la Pampa, Olivier de Bohème, Griffes de sorcière, Faux indigo, Jussie, Herbe à Alligator



### Objectif(s)

Lutter contre les espèces végétales invasives.

### Contenu et déroulé



La Tour rédige un plan de limitation des espèces exotiques envahissantes

- Actions de veille
- Actions d'arrachage

### Localisation, Site(s) impliqué(s)



Nord du village des Salins  
Sud Salins jusqu'à La Palissade  
Périmètre des Etangs et Marais des Salins de Camargue (EMSC)  
Pointe des sablons  
Embouchure Petit Rhône  
Port Saint-Louis

### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Travail avec les associations ou Travaux d'intérêt général ( projet Eco TIG/Region)  
Contrat Natura 2000 : maintien des écosystèmes dunaires

**Porteur de l'action : PNR Camargue, Groupement EMSC (PNRC, SNP, Tour du Valat)**

**Partenaires : Salins, communes, Tour du Valat**

**Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement**

### Indicateur(s) de réalisation

Réalisation des actions de veille / arrachage ; Localisation – surface – nombre d'interventions.



## 1.10. Accueil des plages



### Objectif(s)

Améliorer la qualité paysagère des accueils de plage.  
Créer des synergies entre les sites pour partager les bonnes pratiques et construire une démarche de cohérence des accueils de plage tout en garantissant les spécificités de chacune.



### Contenu et déroulé

Etape 1 : réunir un GT avec les acteurs (propriétaires et gestionnaires des sites)  
Etape 2 : s'approprier et compléter le diagnostic  
Etape 3 : réaliser un benchmark des accueils de plage avec des exemples inspirants  
Etape 3 : définir un programme d'actions  
Etape 4 : mettre en œuvre le programme



### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Les sites de plage sur le territoire des 3 communes, qu'ils soient situés en espace naturel ou en proximité urbaine



### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Action en lien avec l'action sur la gestion des déchets de plage.  
Question du DPM. Plan de gestion des usages sur les plages (EMSC) / question de réglementation. Des panneaux pédagogiques sont en cours de conception / installation à différents endroits (Beauduc, Piémanson...) avec un volet « actualités ». Le programme Life pourra être mobilisé en financement.



### Porteur de l'action : PNR Camargue

Propriétaires fonciers et gestionnaires : communes, Conservatoire du Littoral, DDTM, ACCM, GPM, Tour du Valat, Reserve, Région ...  
Offices du Tourisme, Services Mer et Tourisme du PNRC, Pompiers, CAUE



### Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement



### Indicateur(s) de réalisation

Suivi via les 4 étapes identifiées

## 1.11. Elaborer une politique concertée de gestion des déchets sur le littoral



### Objectif(s)

Réduire la présence des déchets sur le littoral (par usagers et par la mer). Partager les bonnes pratiques, améliorer et créer de la cohérence dans les accueils des plages. Faciliter les modalités de gestion dans ces territoires difficiles d'accès. Sensibiliser à la problématique des déchets.



### Contenu et déroulé

Etape 1 : Lancer un GT dès septembre 2022

Etape 2 : Réaliser un benchmark sur la gestion des déchets en site naturel, avec visite d'un site, enquête de satisfaction à Beauduc (?) et rédaction d'une note d'aide à la décision argumentée à l'attention des élus

Etape 3 : Décision pour une nouvelle gestion et du plan d'actions associé

Etape 4 : Mise en œuvre du plan d'actions

### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Les plages du littoral : Beauduc, Piémanson, Napoléon, les plages des Saintes + projet de sensibilisation en amont

### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Sur la gestion des déchets sur les sites de plage, deux scénarios de dessinent :

- Pas de conteneurs à déchets en zone naturelle et responsabilisation du visiteur
- Harmonisation et intégration paysagère/artistique des conteneurs à déchets

Autres pistes d'actions :

- Gestion des macro-déchets dans les dunes (EMSC)
- Présence d'éco-gardes sur les plages, campagne « Info Mer »
- Action de ramassage collectif des déchets
- Projet artistique à partir des déchets
- Action de sensibilisation en amont (service Mer du PNRC)
- Action Eco-gestes auprès des plaisanciers (service Mer du PNRC)
- AMP : partenariat avec le WWF pour la réduction des plastiques rejetés en mer

**Porteur de l'action : ACCM (service DD) avec l'appui du PNR Camargue pour la coordination**

**Partenaires : AMP, communes (compétence propreté)**

Les 2 gestionnaires de collecte des déchets : ACCM (serv. gestion déchets), AMP  
Les gestionnaires de la propreté des plages : communes des Saintes, d'Arles et Port St Louis

Autres : Conservatoire du littoral (retour d'expériences), DRAC (volet artistique)?  
EMSC

**Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement**

**Indicateur(s) de réalisation** : Suivi via les 4 étapes identifiées



## 1.12. Paysage de la transition énergétique



### Objectif(s)

Prendre en compte le paysage (et les ressentis paysagers des usagers/habitants) dans la stratégie et l'implantation territoriale de la transition énergétique. Travailler sur l'intégration architecturale et paysagère des énergies renouvelables, l'architecture bioclimatique et l'aménagement durable.



### Contenu et déroulé

Etape 1 : Synthèse des potentialités de transition énergétique (sobriété et production) pour le territoire à partir d'études existantes

Etape 2 : Etude de la capacité paysagère à absorber cette transition (sobriété et production énergétique)

Etape 3 : Concertation territoriale pour définir les orientations stratégiques de la transition

Etape 4 : Valorisation des recommandations de mise en œuvre (guide de mise en œuvre, intégration lors des révisions des documents de planification, etc...), dont l'intégration architecturale et paysagère

En parallèle :

- Travail partenarial PNR-PETR lors de la révision de la charte du Parc
- Travail sur le développement de l'architecture bioclimatique et l'aménagement durable (et bioclimatique)



### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Périmètre du Parc

Zoom possible sur la franche littorale dans le cadre de cette démarche

### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Plusieurs projets en cours au sein du PETR : étude potentiel PV des parkings et bâtiments publics / étude du potentiel EnR thermique et de récupération.

Diagnostic du Plan de paysage du littoral de Camargue (PNR)

Stéphanie Ferrier, du syndicat mixte des gorges du Gardon pilote un plan de paysage de transition énergétique [s.ferrier@gorgesdugardon.fr](mailto:s.ferrier@gorgesdugardon.fr)

Travail pertinent à l'échelle du Pays d'Arles. Exemples de travaux territoriaux : Plan de paysage pour la transition énergétique

### Porteur de l'action : PNR Camargue

ADEME / DREAL (opportunité de lancement d'un Plan de paysage pour la transition énergétique), CAUE, PETR, DRAC, ABF, Conservatoire du littoral, Tour du Valat

### Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement

### Indicateur(s) de réalisation

Suivi via les 4 étapes identifiées



# 1.13. Intégrer l'expertise paysagère dans les projets de conception et d'implantation des antennes de télécommunication



## Objectif(s)

Garantir une véritable création architecturale et inscription dans le paysage des antennes de télécommunication qui ont vocation à s'y implanter, de manière à respecter à la fois l'enjeu de couverture téléphonique et numérique du territoire et le prolongement des qualités du paysage exceptionnel de Camargue.



## Contenu et déroulé

- 1 - mettre en place un groupe de travail dédié
  - 2 - étudier l'opportunité de créer un « comité antennes » chargé d'étudier les demandes des opérateurs
  - 3 - étudier l'opportunité de mettre en place un concours de concepteurs pour des antennes artistiques propres à la Camargue
  - 3 - réaliser un référentiel d'inscription paysagère des antennes
  - 4 - définir un processus d'instruction des demandes et d'élaboration des projets
- En parallèle, définir un processus d'identification des points d'intérêts en amont de la définition du maillage des antennes.



## Localisation, Site(s) impliqué(s)

### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Charte d'implantation des antennes de la ville d'Arles  
Recherche des retours d'expérience des « comités antennes » existants dans d'autres communes et des œuvres architecturales de référence  
Guide d'intégration de la DREAL  
Approche par inscription paysagère : création d'un objet contemporain de grande qualité (une œuvre d'art) qui fasse paysage au lieu de chercher à camoufler. Lancer un concours auprès d'écoles d'architecture, de land-artistes, architectes designers, qui ferait du processus, un évènement artistique sur le paysage, avec et exposition des offres, débats, etc.

Porteur de l'action : PNR Camargue

Communes, ABF, DRAC, CROA, opérateurs de télécommunications,

Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement

## Indicateur(s) de réalisation

Suivi via les 4 étapes identifiées



# 1.14. Guide des palettes végétales adaptées et services écosystémiques associés en relation avec le changement climatique



## Objectif(s)

Accompagner les aménageurs dans leur choix de palette végétale dans les projets d'aménagement (critères de résilience, intégration paysagère, services écosystémiques, etc.).



## Contenu et déroulé

Etape 1 : Définir le cahier des charges pour la réalisation d'un guide inspirant sur les palettes végétales locales selon les types de milieux et avec des préconisations par grands types d'aménagements (en lien avec le projet SESAME et après identifications des besoins des utilisateurs)

Etape 2 : Réalisation du guide à destination des professionnels et particuliers

Etape 3 : Conception de la stratégie de communication, diffusion et promotion du guide

Piste de réflexion : faire du guide un élément de programmation à l'occasion de projet d'aménagement – en lien avec la fiche expertise paysagère dans les projets d'aménagement



## Localisation, Site(s) impliqué(s)

Tout le territoire



## Ressources, illustrations, exemples inspirants

Un premier travail a déjà été mené dans le cadre de la charte paysagère du Parc. Il est à poursuivre pour devenir opérationnel et contextualisé.

Cf outil application SESAME déjà réalisé par la ville de Metz

contact suivi projet SESAME à Arles : JEREMY TROS [j.tros@ville-arles.fr](mailto:j.tros@ville-arles.fr) ; et fiche présente dans le PLU d'Arles.



Porteur de l'action : PNR Camargue



CAUE, Département (projet de site internet Sésame avec le CEREMA et l'INRAE – contact Astrid Lanneau au CD13), Communes, ARBE



Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement



## Indicateur(s) de réalisation

Réalisation des 3 étapes ; Nombre de catégories d'aménagement / milieux référencés par le guide ; (si possible) nombre de téléchargement du guide.

## 2.1. D'un Rhône à l'autre : schéma de mobilité et d'immersion paysagère



### Objectif(s)

Favoriser la découverte du territoire par les mobilités douces (pied, vélo, cheval).  
Proposer un accès aux paysages emblématiques.  
Envisager des solutions de transfert modal avec service minimum.



### Contenu et déroulé

Etape 1 : Réunions avec les propriétaires fonciers  
Etape 2 : Définition des tracés de mobilité et d'immersion paysagère, et du plan d'actions  
Etape 3 : Réalisation du plan d'actions



### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Tout le territoire concerné par le plan de paysage (et au-delà)



### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Action à mener en lien avec l'action de « programme pédagogique d'interprétation des paysages »  
Le plan d'actions pourra inclure des actions de réaménagements, de gestion et de communication via notamment les OT.  
Cf, fiche « itinérance vélo et équestre » du plan des gestion les EMSC. Un dossier existe au PNRC sur les mobilités équestres.  
Un projet de valorisation des rails de Salins est en réflexion.  
Un travail est à mener sur le « Sentier de Marie Madeleine »



### Porteur de l'action : PNR Camargue

Tous les propriétaires fonciers, CPIE, schéma d'interprétation porté par le Parc, Conservatoire du Littoral (et Réserve), Symadrem, Département, les Salins de Camargue, les communes, etc.  
Autres partenaires et porteurs de projets : OT, CCI, fonds de tourisme durable, CPIE, EMSC, + tous via une concertation



### Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement

Conservatoire du littoral sur leur foncier



### Indicateur(s) de réalisation

Réalisation des 3 étapes  
Linéaire (nombre de kilomètres) accessible en mobilité douce (pied, vélo, cheval)

## 2.2. Accès et mobilité douce sur ou en pied de digues, en partenariat avec le Symadrem



### Objectif(s)

Valoriser les ouvrages hydrauliques pour le développement de la mobilité douce (pied, vélo, cheval) et les projets d'immersion paysagère.



### Contenu et déroulé

Développer un réseau de circulations douces et de promenades paysagères, sur ou en pieds de digues (à pied, à vélo et/ou à cheval), en lien avec la fiche action « D'un Rhône à l'autre ».

Etudier l'implantation de nouveaux belvédères, en lien avec la fiche action « Circuits des phares et des points hauts ».



### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Pour des pistes cyclables : potentialité notamment sur les digues du Rhône en travaux neufs.

Pour l'accès piéton : toutes les digues sont accessibles aux piétons. Des aménagements légers pourraient améliorer l'expérience de l'utilisateur.

Pour des belvédères : potentialité sur digues en travaux neufs et digues anciennes.



### Ressources, illustrations, exemples inspirants

1/ contacter en amont le Symadrem pour recueillir les conditions de faisabilité

2/ concevoir l'avant-projet

3/ recueillir l'accord du Symadrem sur l'avant-projet avant finalisation



**Porteur de l'action : PNR Camargue, en tant qu'animateur de l'action « D'un Rhône à l'autre » + Porteur de projet propre à chaque localisation (ex : département, ACCM, Conservatoire du littoral, autre propriétaire foncier...)**



**Partenaires : /**



**Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement**



### Indicateur(s) de réalisation

Linéaire (nombre de kilomètres) accessible en mobilité douce (pied, vélo, cheval) sur ou en pieds de digues ; Nombre et localisation des nouveaux belvédères

## 2.3. Valoriser le paysage vu depuis la piste cyclable Via Rhôna



### Objectif(s)

Mettre en valeur le paysage depuis la piste cyclable (points hauts).  
Créer une signalétique adaptée pour aider les cyclistes à se repérer.  
Apporter des éléments pédagogiques qui aident la lecture du paysage (Rhône, ripisylve...).



### Contenu et déroulé

Etape 1 : étude diagnostic des besoins  
Etape 2 : formulation d'un projet de réaménagement  
Etape 3 : mise en œuvre des travaux



### Localisation, Site(s) impliqué(s)

La via Rhôna.



### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Lien avec les fiches « création de mobilité douce sur les ouvrages de digues » +  
« valoriser les points hauts »  
Cartographie des points haut réalisée par le Département



**Porteur de l'action : Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône**



**Symadrem, Via Rhôna (<https://m.facebook.com/viarhona/>)**

**Département et VNF (gestionnaire de la Via Rhôna, propriétaire du foncier)**



**Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement**



### Indicateur(s) de réalisation

Réalisation des 3 étapes

## 2.4. Préserver et améliorer la qualité des paysages nocturnes



### Objectif(s)

Préserver et améliorer la qualité du paysage nocturne (réduction de la pollution lumineuse et amélioration de l'observation du ciel).

### Contenu et déroulé



Etape 1 : Organiser un colloque d'introduction aux enjeux des paysages nocturnes et aux solutions (après benchmark) – en lien avec les journées d'acculturation paysagère des élus et techniciens

Etape 2 : Définir un programme d'actions avec les acteurs

Etape 3 : Mise en œuvre du programme

### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Tout le territoire concerné par le plan de paysage.

Focus sur Salin de Giraud.

### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Cette action portée par le Parc est complémentaire des actions déjà portées par les communes (Saintes, Port-Saint-Louis).

Le plan d'actions pourra intégrer des plans lumière, l'intégration de la thématique dans le PLU, une labellisation...

Labellisation Réserve de Ciel Etoilé (UNESCO) – exemple : PNR des Alpilles.

### Porteur de l'action : PNR Camargue

Communes, GPMM, Réserve, PETR, CPIE

### Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement

### Indicateur(s) de réalisation

Réalisation des 3 étapes



## 2.5. Paysages nocturnes aux Saintes-Maries-de-la-Mer



### Objectif(s)

Réduire la pollution lumineuse et la consommation énergétique, tout en répondant aux demandes de sécurité des habitants.  
Mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux par une mise en scène nocturne.



### Contenu et déroulé

Etapes préalables :

- Etude d'identification des éléments identitaires et patrimoniaux de la ville à valoriser d'un point de vue de l'éclairage (église, hôtel de ville, musée, statues...)
- Organiser une visite des élus et techniciens auprès d'un autre territoire pour s'appuyer sur des retours d'expérience (pour rassurer sur la compatibilité avec le besoin de sécurité)

Etape 1 : conception d'un plan lumière en intégrant ingénieur et concepteur lumière

Etape 2 : réalisation du plan et changement du mobilier urbain associé par étapes



### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Tout le territoire communal (public ou privé).



### Ressources, illustrations, exemples inspirants

S'appuyer sur des retours d'expérience d'autres communes.

La question de l'éclairage pourrait aussi être intégré lors de la révision future du PLU (dernière en date 2019), entre autres pour encadrer l'éclairage des parcelles privées.



**Porteur de l'action : Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer**



**SEMIS (gestionnaire du port et des campings), DRAC (pour les monuments historiques et musée Baroncelli), PNR Camargue (animation)**



**Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement**



### Indicateur(s) de réalisation

Réalisation des 4 étapes

## 2.6. Paysages nocturnes à Port-Saint-Louis-du-Rhône



### Objectif(s)

Réduire la pollution lumineuse.

Mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux par une mise en scène nocturne.



### Contenu et déroulé

Etape préalable : étude de définition des éléments identitaires de la ville

Etape 1 : conception d'un plan lumière

Etape 2 : réalisation du plan



### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Tout le territoire communal (public ou privé), plus éventuellement les espaces adjacents.



### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Le plan lumière pourra intégrer des actions sur le PLU. L'inventaire du paysage à préserver (fiches dans le PLU) est une ressource intéressante. Le volet artistique pourra être mobilisé. La mise en scène pourra être permanente ou éphémère lors d'évènements.

Des projets ont déjà été menés > travail de rails lumineux (M. Seigneur)



### Porteur de l'action : Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône



GPMM (entrée maritime), SPL Nautisme Mer et Développement, Port Napoléon, CNR (entrée fluviale), PNR Camargue (animation), RTE (éoliennes terrestres et en mer), et autres gestionnaires de sources lumineuses visibles par ex. depuis la mer.



### Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement



### Indicateur(s) de réalisation

Réalisation des 3 étapes

## 2.7. Développer un programme pédagogique d'interprétation des paysages sur sites



### Objectif(s)

Appréhender l'histoire et le fonctionnement de la Camargue sur tous ces aspects (hydraulique, historique, écologique, socio-économique, témoin du changement climatique, actions de gestion, approches sensibles et culturel).

Rendre accessible ces éléments à tous : enfants, adultes, habitants, visiteurs...



### Contenu et déroulé

Thématiques : paysages mouvants pour expliquer tout le mécanisme hydraulique de la Camargue (passé, présent, futur)

- 1 : Créer un GT et définir une programmation pédagogique située sur le territoire
- 2 : Benchmark et/ou visite(s) de site(s) inspirant(s)
- 3 : Conception des formats et outils pédagogiques (dont visites guidées)
- 4 : Mise en œuvre de la programmation

### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Tout le territoire. Premières idées :

- Focus entrée ouest des Saintes, et la Fourcade (rôle de l'ouvrage hydraulique, histoire des lieux avec le Rhône de Saint Féréol)
- Étangs et Marais des Salins de Camargue (EMSC)
- Digue à la mer
- Berges et embouchures du Rhône
- Point haut, notamment les phares (Beauduc, Faraman...)

### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Les accueils de plage seront un des lieux clés. Le programme pédagogique d'interprétation des paysages pourra inclure des outils type panneau, maquette etc qui valorisent les sens, les émotions, les milieux naturels et leur anthropisation... ainsi que des visites guidées sur site à destination d'une diversité de cibles (enfants, habitants, visiteurs, anciens salariés...)

Exemples inspirants : EDF, Sainte-Tulle, Salins + approche artistique pour une pédagogie sensible+ référence au Schéma d'accueil et de fréquentation des EMSC + panneaux pédagogiques dans le cadre du projet « Life H-Mara ».

### Porteur de l'action : PNR de Camargue

OT, commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, Tour du Valat, CPIE, DRAC, association des cabannoniers de Port Saint Louis, association des riverains du Vaccarès, Conservatoire Littoral, Agence de l'eau, les Salins de Camargue, DRAC, GPMM, EMSC, service Espaces Naturels du CD13

### Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement

**Indicateur(s) de réalisation** : Réalisation des 4 étapes ; nombre de sites étudiés ; nombre d'outils pédagogiques réalisés.



## 2.8. Circuit des phares et des points hauts



### Objectif(s)

Rendre accessible et valoriser certains points hauts pour créer un circuit de découverte.

Créer éventuellement de nouveaux points hauts stratégiques.

Communiquer sur cette offre de visite.



### Contenu et déroulé

Etape 1 : recenser les points hauts existants

Etape 2 : réunion avec les propriétaires pour évaluer l'opportunité

Etape 3 : diagnostiquer leurs spécificités et potentiels de chacun

Etape 4 : Programmer et mettre en œuvre les aménagements nécessaires

Etape 5 : Communiquer sur le circuit



### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Exemple : projet de Tour d'observation de Tourvieille, Quatre-Maries



### Ressources, illustrations, exemples inspirants

**En lien avec l'action « programme pédagogique d'interprétation des paysages »**

Le Département a effectué une cartographie des points d'intérêts/remarquables un projet artistique inspirant Les Hospitalités du GR 13 (Arbois Pichorris) sur ENS.

Arles capital de la culture, opportunité de financement ?

Etude du PNRC sur le Phare de Beauduc et de Faraman (2009).



**Porteur de l'action : PNR Camargue**



**Partenaires : Propriétaires fonciers, Symadrem, Département (service ENS qui lance ce genre de projet), Conservatoire du Littoral, Office du Tourisme, Service des Phares et Balises de la DIRM.**



**Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement**



### Indicateur(s) de réalisation

Réalisation des 5 étapes ; nombre de points hauts recensés / réaménagés / valorisés.

## 2.9. Accès et valorisation du paysage des Salins



### Objectif(s)

Rendre accessible à l'immersion et à la lecture le paysage et l'activité industrielle des Salins dans un cadre défini afin de garantir la sécurité des usagers et de l'activité industrielle.

### Contenu et déroulé



Etapes en parallèle :

- Valorisation du point haut du sel : conception et pose de panneaux pédagogiques, conception et pose de panneaux de signalétique depuis la route, sécurisation et valorisation du site
- Organisation de quelques journées portes ouvertes par an (journées du patrimoine ?)
- Valorisation d'un ou plusieurs points d'observation le long de la route entre La Palissade et Piémanson (aire d'arrêt + panneaux pédagogiques)
- Valorisation touristique du circuit de visite des salins (accès payant)
- Développement d'œuvres artistiques visibles depuis le point haut et les points d'observation ; ainsi que des événements arts vivants.



### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Point de vue du sel

Arrêts point d'observation le long de route vers Piémanson

### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Personne ressource intéressante pour les visites guidées : Christophe Giraud.

Lien avec la fiche action « D'un Rhône à l'autre ». L'action s'intégrera au sein de l'action 2.7 de programme pédagogique d'interprétation des paysages.

### Porteur de l'action : Compagnie des Salins

PNR Camargue (animation), Fondation Luma, CD 13, Musée de Camargue et musées arlésiens.

### Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement

### Indicateur(s) de réalisation

Réalisation des 5 étapes parallèles ; nombre de journées portes ouvertes ; nombre de points d'observation valorisés ; nombre et qualité des panneaux installés ; enquête de satisfaction des usagers sur la qualité des panneaux ; nombre et localisation des œuvres d'art installées



## 2.10. Patrimoine bâti des Etangs et Marais des Salins de Camargue



### Objectif(s)

Faire connaître, réhabiliter et valoriser le patrimoine bâti présent dans les EMSC.



### Contenu et déroulé

Le recensement et l'évaluation du patrimoine bâti sur les EMSC, a été actualisé dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion.

- Monter un GT ad hoc
- Répertorier les études déjà faites
- Approfondir l'évaluation de la valeur patrimoniale (ex Pont de l'aube)
- Sur la base de l'évaluation, identifier les bâtiments à réhabiliter, travailler sur les affectations et rechercher des financement
- en lien avec la fiche « d'un Rhône à l'autre » étudier des itinéraires de randonnée susceptibles de donner à voir ce patrimoine
- Travailler sur la valorisation du bâti (valorisation touristique)
- Utiliser le fond photographique pour faire connaître ce patrimoine (via l'observatoire du paysage, + possibilité d'expo photo ou évènement culturel type expo itinérante ou autre)

### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Périmètre des EMSC

Phare de Beauduc/ Transformateur du Galabert/Machine du Rascaillan/ Pont de l'Aube/ Ruines du Pèbre/ Ruine de la Vignole la Belugue

### Ressources, illustrations, exemples inspirants

- Diagnostic et fond photographique déjà réalisé par les EMSC
- GR13

### Porteur de l'action : Groupement EMSC

Partenaires : CPIE, CNL, DRAC, Luma, Citron jaune, Salins

### Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement

### Indicateur(s) de réalisation

Réalisation des 7 étapes ; Nombre d'études déjà menées ; Nombre et localisation des bâtiments à réhabiliter ; linéaire de randonnées créés.



## 2.11. Développer le land-art sur le territoire ou dans les projets d'aménagement



### Objectif(s)

Valoriser l'approche artistique sur le territoire en lien avec l'ambiance naturelle des lieux.

Promouvoir les savoir-faire et la participation des locaux.



### Contenu et déroulé

Etape 1 : réunir les acteurs culturels du territoire dans l'objectif de faire du littoral de Camargue un espace de développement du land-art (GT)

Etape 2 : nommer un commissaire d'exposition et définir la programmation pluriannuelle

Etape 3 : mettre en œuvre les actions artistiques retenues (œuvres ou évènements, permanents ou éphémères)

En parallèle (mission d'approche permanente) : mobiliser la création artistique pour certains projets d'aménagements (entrées de ville, accueil de plage...) et d'équipements techniques (antennes relais...)



### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Tout le territoire, sites d'exposition à définir lors de la programmation.



### Ressources, illustrations, exemples inspirants

En lien avec l'action programme pédagogique d'interprétation des paysages. Les accueils de plage seront un des lieux d'expression artistique.

Un projet artistique inspirant Les Hospitalités du GR 13 (Abris Pichauris) sur ENS. Arles capitale de la culture, opportunité de financement ?



### Porteur de l'action : PNR Camargue

DRAC, DREAL PACA, Luma, Citron jaune, Association des riverains du Vaccarès, Ecoles, (+ d'autres associations...) EMSC, CD13



### Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement



### Indicateur(s) de réalisation

Réalisation des 3 étapes ; Nombre, contenu et localisation des actions artistiques.

## 3.1. Journées déambulatoires sur site pour les élus et techniciens



### Objectif(s)

Sensibiliser les acteurs de l'aménagements et les décideurs aux enjeux de la qualité du paysage et des politiques associées.  
Favoriser les synergies entre les acteurs de l'aménagement.



### Contenu et déroulé

Etape 1 : Conception du programme pédagogique annuel, qui peut comprendre la participation à des suivis ou actions scientifiques (cf programme « partage des savoirs » des EMSC)  
Etape 2 : Organisation d'1 journée par an sur la thématique paysagère (sur site + en salle)



### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Journées à prédominance en extérieur sur site (sur le territoire et/ou sur un territoire inspirant). Des temps de travail en intérieur pourront également être organisés.



### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Exemples de thématiques intéressantes pour le programme à construire : le paysage nocturne, l'immersion paysagère (ex : GR 13), évolution du trait de côte les œuvres d'art dans le paysage, accueil des plages, nature en ville, paysage et identité culturelle, etc. Une étude est lancée par le Symadrem sur la gestion du trait de côte et sera une ressource clé pour cette action.



### Porteur de l'action : PNR Camargue pour la coordination, puis intervention de différents partenaires



Cibles des journées : 3 communes, PETR, ACCM, AMP, OT, Symadrem, GPMM (service aménagement)  
Réalisation : CAUE, Tour du Valat, CPIE, Camargue Sauvage, EMSC



### Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement



### Indicateur(s) de réalisation

Nombre de journées organisées  
Nombre de participants

## 3.2. Approche prospective : vers quel paysage pour demain ?



### Objectif(s)

Identifier et ressentir les évolutions paysagères passées et en cours.  
Imaginer et se projeter dans celles à venir.  
Impliquer l'ensemble des acteurs dans ce travail de visualisation.



### Contenu et déroulé

Etape préalable : organisation d'un GT pour valider la définition et le déroulé de ce projet.  
Etape 1 : Etat des lieux des connaissances (dont scientifiques) pour construire des outils didactiques  
Etape 2 : Conception d'outils didactiques en vue d'un programme de concertation  
Etape 3 : Déploiement d'une large concertation sur les paysages actuels et de demain en Camargue  
En parallèle, définition et réalisation éventuelle de travaux complémentaires sur l'évolution des paysages (modélisation scientifique et modélisation issue de la concertation).



### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Tout le territoire.



### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Cette action sera en lien avec les actions du plan de gestion des étangs, marais des Salins de Camargue (EMSC).  
Une étude est lancée par le Symadrem sur la gestion du trait de côte et sera une ressource clé pour cette action.



### Porteur d'action : PNR Camargue

Tour du Valat, Conservatoire du Littoral, CPIE, Réserve, DREAL PACA, riverains du Vaccarès, ACCM, AMP, DDTM, Salins, exploitants agricoles, EMSC, communes



### Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement



### Indicateur(s) de réalisation

Réalisation des 4 étapes ; nombre de journées de concertation ; nombre de participants.

### 3.3. Observatoire participatif des paysages



#### Objectif(s)

Développer une dimension participative à l'observatoire photographique des paysages de Camargue.

#### Contenu et déroulé

Etape 1 : Mener un GT pour établir la faisabilité, les objectifs et le périmètre d'intervention de l'animation (le périmètre pourra intégrer les points noirs paysagers et la question des antennes de télécommunication)

Etape 2 : Identifier les acteurs disposant ou élaborant d'un fond photographique (ou via autre sens, ex sonore) et créer des partenariats avec eux

Etape 3 : Etablir un programme d'actions (dont action de visibilité et marketing territorial)

Etape 4 : Mettre en œuvre le programme



#### Localisation, Site(s) impliqué(s)

Tout le territoire du plan de paysage



#### Ressources, illustrations, exemples inspirants

Les actions qui en découleront seront par exemple des concours photos sur le territoire ou à l'échelle d'une école, expositions en galeries ou sur les plages...

Ex : GR 2013

Suivi photographique des EMSC mené par la Tour du Valat 98/2014/2019

Observatoire photographique des paysages finalisé fin 2022 avec l'interparc régional. Une étude est lancée par le Symadrem sur la gestion du trait de côte, des interactions sont à prévoir.



#### Porteur de l'action : PNR Camargue (mission paysage et mission EEDD)

Actes Sud / ville Arles (Les rencontres internationales de la photographies d'Arles), DREAL PACA, EMSC, communes, association des panoramistes, Conservatoire du Littoral, CPIE, Ecole Nationale de la photo, Collèges/Lycées, Clubs photos...

#### Coût estimé (€, ETP / fonctionnement, investissement) et plan de financement

#### Indicateur(s) de réalisation

Réalisation des 4 étapes ; nombre de partenariats créés et de fonds photographiques recensés.



## **NOUS CONTACTER**

**Marion CROIZEAU, Parc Naturel Régional de Camargue**

Chargée de mission Architecture Paysage & Urbanisme

[m.croizeau@parc-camargue.fr](mailto:m.croizeau@parc-camargue.fr)

04.90.97.19.74.

**Hélène CHEVAL, Syrphea Conseil**

Bureau d'études socio-environnementales

[helene.cheval@syrphea-conseil.fr](mailto:helene.cheval@syrphea-conseil.fr)

06.63.53.29.95

**Sébastien GIORGIS**

Paysagiste, architecte et urbaniste

[giorgis.sebastien@wanadoo.fr](mailto:giorgis.sebastien@wanadoo.fr)